

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 12 mars 2020 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet  
M. Georges Décarie, préfet suppléant  
M. Denis Charette, membre  
M. Pierre Flamand, membre  
M. Normand St-Amour, membre

Est absent :

M. Daniel Bourdon, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15289-03-20

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15290-03-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5  
FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE DES SERVICES**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**PROVENANCE**

**SUJET**

MTQ

Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2019

MTQ

Entente administrative relative au Fonds de la taxe sur l'essence

UQAT

Consultation en vue de pourvoir un poste au conseil d'administration de l'Université du

MAMH	Québec en Abitibi-Témiscamingue Prolongation du projet d'attractivité territoriale
MAMH	Procédure à suivre pour effectuer la reddition de comptes de la ZIS (SRH)
Déry Télécom	Contrat de location d'espace dans un local de la MRCAL
MRC de Papineau	Demande d'appui au mémoire sur les minéraux critiques et stratégiques
Mun. de Mont-St-Michel	Résolution - Autorisation de signature de l'entente intermunicipale relative au système de radiocommunication régional
Moisson Laurentides	Lettre de remerciements
Fondation CEGEP de St-Jérôme	Remerciements
FQM	Décision du Tribunal administratif du travail – Dossier CM-2019-6067
Mun. Ntre-Dame-de-Pontmain	Résolution - Autorisation de signature de l'entente intermunicipale relative au système de radiocommunication régional
Mun. de Nominuingue	Liste officielle de Nominuingue – Vente pour taxes
MAMH	Avenant à la convention d'aide financière – FARR – Pour signature
Chambre de Commerce Mirabel	Proposition de partenariat entre le Défi OseEntreprendre Laurentides et la MRCAL
CALQ	Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des Laurentides – Pour signature
Mun. de L'Ascension	Liste officielle de Lac-des-Écorces – Vente pour taxes
MCC	Demande d'aide financière – Avenant à signer
Mun. de Ferme-Neuve	Résolution – 2020-02-034 - Liste officielle de Ferme-Neuve – Vente pour taxes
MAMH	Entente sectorielle pour le développement du Musée d'art contemporain des Laurentides
MFFP	Invitation -Atelier de cocréation pour l'élaboration de la politique gouvernementale sur la faune
Mun. de Lac-des-Écorces	Vente pour taxes
Mun. de Nominuingue	Vente pour taxes
Mun. de Ste-Anne-du-Lac	Vente pour taxes
Mun. de Chute-Saint-Philippe	Résolution – Projet d'entente intermunicipale relative au système de radiocommunication
Mun. de Ferme-Neuve	Résolution – Liste officielle – vente pour taxes
MTQ	Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal
MSP	Volet 1 – Programme d'aide financière autorisé – Formation de pompiers volontaires
Mun. de Notre-Dame-du-Laus	Résolution - Autorisation de signature – Addenda # 2 à l'entente relative à la fourniture de services
Mun. de Notre-Dame-du-Laus	Résolution - Renouvellement contrat technicien en incendie

MAMH	Contribution financière du gouvernement du Québec – projet de développement service arpentage – réalisation des relevés – 50 000\$
MAMH	Contribution financière du gouvernement du Québec – projet ajout de service en ingénierie des cours d'eau - 50 000\$
CSPQ	Adoption du projet de loi suivant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et infrastructures technologiques Québec
CTAL	Avis de convocation AGA – 26 mars – 19h00 – Espace Théâtre
Table sécurité alimentaire	Priorisation des actions en sécurité alimentaire
MCC	Demande d'aide financière – Transmission – Avenant signé
Gouvernement du Québec Cabinet du ministre responsable de l'Administration gouvernementale	Accusé de réception de la lettre du 20 février 2020

#### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

##### **PROVENANCE**

##### **SUJET**

SOPFIM	Désignation de membres votants en prévision de l'assemblée générale annuelle des membres de la SOPFIM
MERN	Réponse à une demande de régularisation d'empiètement sur les terres du domaine de l'État dans le cadre d'une convention de gestion territoriale située sur une partie du lot 29, rang X du Canton Dudley, en faveur de Mme Nicole Valiquette
SDRK	Protocole d'entente saisonnier des partenaires pour l'entretien du chemin McCaskill - Saison 2020
MERN	Réponse à une demande d'un complément d'établissement sur les terres du domaine de l'État dans le cadre d'une convention de gestion territoriale située sur une partie du lot 11, rang Sud de la Rivière Macaza du canton Marchand, en faveur de Mme Urania Paiva et M. Enrico Roselli

#### **TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

##### **PROVENANCE**

##### **SUJET**

MFFP	Demande de consultation - Construction camp de piégeage TP 07-01-0155
MELCC	Demande d'autorisation d'occupation sur l'emprise du Parc linéaire - Station hydrométrique solaire – Emplacement Rivière-Rouge

\*\*\*\*\*

**SERVICES FINANCIERS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15291-03-20

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -  
FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 55032 à 55177, totalisant 581 026.76 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516423 à 516439 (élus), les numéros 516377 à 516422 (employés), et les numéros 516440 à 516487 (employés), totalisant 129 755.82 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15292-03-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1356 à 1360, totalisant 3 483.19 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15293-03-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE  
VILLÉGIATURE - FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant le numéro 465 au montant de 87 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15294-03-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -  
FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1042, 1056 à 1078 ainsi que 1080 à 1086, totalisant 80 759.33 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

Les chèques numéros 1043 à 1055 ainsi que 1079 ont été annulés.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15295-03-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DE PARCS RÉGIONAUX - FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 22 au montant de 50 000 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 594.30 \$, incluant les intérêts, au 29 février 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**RAPPORT DU PRÉFET**

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 24 février 2020, Conseil de la MRC
- Le 27 février 2020, rencontre avec Mme Chantale Jeannotte
- Le 6 mars 2020, rencontre téléphonique quant au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)
- Le 6 mars 2020, rencontre avec les préfets de l'Outaouais quant à la crise forestière
- Le 6 mars 2020, rencontre avec la Ville de Mont-Laurier quant à la foresterie;
- Le 9 mars 2020, rencontre avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- Le 11 mars 2020, rencontre marketing territorial
- Le 11 mars 2020, comité paritaire MRC-CTAL

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

**Dossier IHV :**

- 2<sup>e</sup> mobilisation en cours
- 3<sup>e</sup> mobilisation en préparation
- Comité paritaire MRC-CTAL | 11 mars 2020
- Rencontre Bell-MRC-CTAL à Laval | 12 mars 2020
- Appel d'offres pour la phase II, volet passif / Ouverture des soumissions le 16 mars 2020

**Ressources humaines :**

- Embauche du chargé de projet IHV
- Comité de gestion | 10 février 2020
- Pré-sélection de CV pour le poste de chargé(e) de projet en développement agroalimentaire (PDZA) | 19 février 2020
- Négociations de la convention collective
- Dossier CNESTT

**Culture / Stratégie jeunesse :**

- Présentation des résultats AD\_VISION | 10 février 2020
- Comité culturel | 12 février 2020
- Forum quant au patrimoine religieux | 16 février 2020
- Comité de travail & Comité décisionnel – Marketing territorial | 11 mars 2020

**Incendie :**

- Rencontre avec le ministère de la Sécurité publique (PMU) | 14 février 2020
- Table technique en sécurité incendie | 18 février 2020
- Rencontre / Commentaires et coordination du Plan de mesures d'urgence (PMU) | 17 février 2020
- Reddition de compte dans le cadre du programme de mise en commun – Radiocommunication

**Autres dossiers et rencontres :**

- CA de la Fondation de la MRC pour l'environnement | 5 février 2020
- Rencontre des comités directeurs des ententes sectorielles « Concertation régionale » et « Film Laurentides » | 20 février 2020
- Comité directeur Entente Égalité Laurentides et entente Concertation régionale | 9 mars 2020
- Comité aviseur VHR | 12 mars 2020 – 9 h
- Réception et enregistrement des listes de ventes pour taxes et transmission des avis (42 dossiers)
- Rencontre du comité directeur du FARR | 21 février 2020
- Conférence téléphonique quant au FARR
- Suivi PAGIEPS
- Reddition de compte MAMH dans le cadre du programme de mise en commun - Ingénierie

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15297-03-20

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359 ET 482**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 5 février 2020 au 12 mars 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SUITES DU COMITÉ PARITAIRE MRC-CTAL**

Un retour est fait sur la rencontre du comité paritaire du 11 mars 2020.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15298-03-20

**ANNEXES ENTENTE CTAL**

ATTENDU la signature de l'entente de partenariat relativement à l'opération et à la gestion du réseau numérique de la MRC d'Antoine-Labelle le 28 novembre 2018 (MRC-CC-13038-10-18);

ATTENDU le dépôt des annexes A, B et C relatives à cette entente;

ATTENDU la recommandation du comité paritaire lors de la rencontre du 11 mars 2020;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'accepter les annexes A, B et C et les intégrer à l'entente de partenariat relativement à l'opération et la gestion du réseau numérique de la MRCAL.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15299-03-20

**MANDATS CTAL**

ATTENDU la signature de l'entente de partenariat relativement à l'opération et à la gestion du réseau numérique de la MRC d'Antoine-Labelle le 28 novembre 2018 (MRC-CC-13038-10-18);

ATTENDU que la MRC est notamment responsable de la construction du réseau et a confié divers mandats aux firmes CIMA+, Télécon et TRISPEC et autres;

ATTENDU que l'expertise de la CTAL peut s'avérer d'intérêt dans le cadre de la construction du réseau;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le document quant aux mandats à octroyer à la CTAL et d'en recommander l'adoption au conseil de la MRC.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15300-03-20

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LA SADC D'ANTOINE-LABELLE DANS LE CADRE DU PROJET DE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU le dépôt de l'entente de partenariat avec la SADC d'Antoine-Labelle dans le cadre du projet de stratégie d'attractivité territoriale de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la SADC d'Antoine-Labelle participe financièrement à ce projet à hauteur de 5 000 \$;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt l'entente de partenariat soumise par la SADC d'Antoine-Labelle dans le cadre du projet de stratégie d'attractivité territoriale de la MRC d'Antoine-Labelle et d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle ladite entente.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE FILM LAURENTIDES QUANT AUX  
DÉMARCHES ENTREPRISES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA  
CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)**

ATTENDU que Film Laurentides, aussi connu sous le nom de Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides, a pour mission de promouvoir les huit territoires de la région des Laurentides à des fins cinématographiques, télévisuelles et publicitaires;

ATTENDU qu'ayant à son actif plus de 575 tournages québécois, canadiens et étrangers, Film Laurentides est un organisme de développement économique régional reconnu par ses pairs et son milieu depuis 20 ans (incorporation en septembre 2000);

ATTENDU que la capacité d'attirer des investissements québécois et étrangers générant des retombées économiques, culturelles et touristiques repose sur ce dans quoi Film Laurentides excelle : une promotion assidue et originale, un service d'accompagnement rapide et efficace et un accueil chaleureux et hautement professionnel des artisans de la production cinématographique, télévisuelle et publicitaire du Québec, du Canada et du monde entier;

ATTENDU que dans l'accomplissement de son mandat, Film Laurentides compte sur l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications (MCC) depuis 2005;

ATTENDU que Film Laurentides compte également parmi ses partenaires: Développement économique Canada (DEC), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Tourisme Laurentides, Desjardins et autres partenaires privés;

ATTENDU que les 7 municipalités régionales de comté (MRC) et la ville de Mirabel sont également partenaires de Film Laurentides depuis 2014;

ATTENDU qu'une étude d'impact économique réalisée en mars 2019 a démontré qu'entre 2009-2013 et 2014-2018 :

- Le nombre de tournages a augmenté de 30 %
- Le nombre de nuitées a augmenté de 78 %
- Les dépenses directes effectuées dans la région ont augmenté de 42 %
- 78% sont des productions entièrement québécoises
- 19% sont des productions étrangères
- 3% sont des coproductions
- 40% des tournages étrangers et coproductions qui s'installent à Montréal tournent dans la région

ATTENDU que le 27 septembre 2019, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) lançait le Cadre de référence : ententes de développement culturel : pour un partenariat souple et coopératif avec le milieu municipal;

ATTENDU qu'en janvier 2020, le MCC annonçait que des montants supplémentaires ont été versés dans les ententes de développement culturel (EDC);

ATTENDU que le MCC entame cette année le processus de renouvellement des ententes triennales (2020-2023);

ATTENDU que Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) accorde son appui aux démarches entreprises par Film Laurentides auprès du MCC afin que les projets d'accueil et de promotion mis de l'avant par l'organisme puissent recevoir l'appui financier du MCC via le processus des Ententes de développement culturel 2020-2023;

ATTENDU que l'engagement financier des MRC et de la ville de Mirabel se qualifie comme contribution éligible à bénéficier des Ententes de



développement culturel 2020-2023;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle confère son appui aux démarches en cours de Film Laurentides afin que cet organisme de rayonnement et de développement de notre territoire et de notre région puisse se qualifier et bénéficier du soutien financier prévu aux ententes triennales (2020-2023) de développement culturel du MCC.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15302-03-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE MATAWINIE QUANT À UNE  
DEMANDE D'ACTION GOUVERNEMENTALE CONCERNANT LES  
CHEMINS À DOUBLE VOCATION**

ATTENDU la demande d'appui reçue le 21 février 2020 de la MRC de Matawinie quant à une demande d'action gouvernementale concernant les chemins à double vocation, au terme de la résolution CM-048-2020;

ATTENDU l'enjeu financier que représente le maintien des infrastructures municipales sur lesquelles circule du transport forestier, sans que ces dernières ne se qualifient à titre de chemin à double vocation;

ATTENDU l'enjeu de sécurité des citoyens que représente la cohabitation des véhicules avec le transport forestier sur des chemins municipaux;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Matawinie dans les démarches quant à une demande d'action gouvernementale auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que les critères permettant de qualifier les chemins à double vocation soient revus de manière à allouer des compensations financières aux municipalités pour l'entretien des infrastructures utilisées pour le transport de bois de même que quant à la question de sécurité des citoyens sur les chemins municipaux en période de transport forestier puisse être examinée, par exemple, par le biais de contrôleurs routiers, de surveillance routière et de toute autre manière.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15303-03-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-BRIGITTE-  
DES-SAULTS QUANT À UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU  
TAUX DE POURCENTAGE OFFERT AUX MUNICIPALITÉS DANS  
LE CADRE DU PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA**

ATTENDU la demande d'appui reçue le 25 février 2020 de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults quant à une demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada, au terme de la résolution 36.02.2020;

ATTENDU que le programme d'Emplois d'été Canada offre une contribution financière aux employeurs afin de créer des emplois d'été intéressants pour des jeunes âgés entre 15 à 30 ans, tout en renforçant les économies et les collectives locales;

ATTENDU que les employeurs du secteur public peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum;

ATTENDU que ce programme est en vigueur depuis fort longtemps et que le

pourcentage de subvention pouvant être accordé aux municipalités est le même depuis le début du programme;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults dans sa demande au Gouvernement du Canada visant à augmenter le pourcentage de financement de l'aide financière accordée aux municipalités et Villes dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15304-03-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PAPINEAU QUANT AU MÉMOIRE SUR LA MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATÉGIQUES AU QUÉBEC**

ATTENDU que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a amorcé, en novembre 2019, une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques;

ATTENDU que les partenaires, les représentants du milieu et les citoyens sont invités à contribuer à cette réflexion et à la définition des orientations gouvernementales en matière de mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, notamment par le dépôt d'un mémoire d'ici au 7 février 2020;

ATTENDU que les régions de l'Outaouais et des Laurentides sont visées par plusieurs claims miniers;

ATTENDU que, dans le guide de discussion concernant la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, les territoires de l'Outaouais et des Laurentides sont ciblés pour leur potentiel d'exploitation du graphite;

ATTENDU qu'il est pertinent d'exprimer le point de vue des régions de l'Outaouais et des Laurentides à cet effet;

ATTENDU que l'économie circulaire, l'acceptabilité sociale et les principes du développement durable provenant de la Loi sur le développement durable sont des concepts de base à considérer dans cet exercice de réflexion;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité le comité administratif appuie les préoccupations et les demandes énoncées dans le mémoire de la MRC de Papineau qui devront être intégrées dans le processus de réflexion du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15305-03-20

**DEMANDE D'APPUI DU PROJET DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS - PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE**

ATTENDU la demande d'appui reçu de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus dans le cadre du nouveau Programme de requalification des lieux de cultes du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour le projet de conversion de son église;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a entrepris les

démarches pour mettre sur pied un projet collectif qui assurera la pérennité de l'église du village;

ATTENDU que l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Laus est un bâtiment à haute valeur patrimoniale locale, mais aussi régionale et qu'elle fait partie de l'inventaire culturelle de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que cette église est la plus vieille église des Hautes-Laurentides;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus a procédé à la citation de cette église en tant que site patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Notre-Dame-du-Laus dans ses démarches visant à bénéficier du nouveau Programme de requalification des lieux de cultes du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour le projet de conversion de son église.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE COMMANDITE DE LA FONDATION ANDRÉ-BOUDREAU POUR LA 8E ÉDITION DU SOUPER GALA**

Ce point sera traité lors d'une prochaine séance du comité administratif.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15306-03-20

**DÉMARCHES LAURENTIDES EN EMPLOI**

ATTENDU le projet « Laurentides en emploi » dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR);

ATTENDU que ce projet s'inscrit à l'intérieur de la priorité régionale qui est d'assurer la prospérité économique des Laurentides dans une approche de développement durable;

ATTENDU que ce projet bonifiera des initiatives territoriales des 8 MRC/villes partenaires du Conseil des préfets et élus de la région de Laurentides (CPÉRL) afin de faciliter la liaison entre les activités territoriales en employabilité et la campagne régionale Laurentides en emploi;

ATTENDU que le territoire de la MRC doit déboursier minimalement 1 250 \$ en service ou en argent pour participer à ce projet;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à contribuer au projet de Laurentides en emploi et de demander à Zone Emploi de contribuer également au projet étant donné leur mandat en employabilité.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15307-03-20

**RENCONTRE DE LA TABLE D'HARMONISATION DU MONT-TREMBLANT**

ATTENDU que Mme Céline Beauregard est représentante de la MRC d'Antoine-Labelle au sein de la Table d'harmonisation du Mont-Tremblant (MRC-CC-13539-11-19);

ATTENDU la rencontre de la Table d'harmonisation du Mont-Tremblant,

prévue le 18 mars 2020 à la Station touristique Duchesney;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à rembourser à Mme Beauregard, les frais de déplacement pour la rencontre de la Table d'harmonisation du Mont-Tremblant, prévue le 18 mars 2020 à la Station touristique Duchesney;

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15308-03-20

**SUIVI - SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE RESTAURATION**

ATTENDU que la MRC est Partenaire de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) relativement à l'administration de certains de ses programmes d'amélioration de l'habitat ;

ATTENDU que, pour livrer les dossiers de ces programmes d'amélioration de l'habitat, accorde des mandats à des inspecteurs privés accrédités par la SHQ ;

ATTENDU que, suite à un appel d'offres sur invitation, le 10 mai 2017, la MRC a accordé à une nouvelle inspectrice le contrat ADM-11-2017 afin de procéder à la livraison des dossiers pour les programmations 2017-2018 et 2018-2019, pour lesquels certains dossiers pourraient être encore en cours ;

ATTENDU que, suite à un appel d'offres public, le 23 avril 2019, la MRC a accordé à cette même inspectrice le contrat ADM-11-2019 afin de procéder à la livraison des dossiers pour les programmations 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 ;

ATTENDU que de juillet à octobre 2019, la SHQ a procédé à une analyse de la conformité de certains dossiers livrés par cette inspectrice au cours de l'année 2018 ;

ATTENDU que le rapport d'analyse de la SHQ reçu par la MRC le 27 janvier 2020 faisait état de plusieurs éléments de non conformités dans la mise en œuvre de tous les programmes quant au travail réalisé par l'inspectrice;

ATTENDU que, suite à ce rapport, la MRC a avisé l'inspectrice, dans une lettre datée du 12 février 2020, que le niveau de conformité des dossiers qui seront soumis à la MRC pour engagement ou paiement devait considérablement s'améliorer ;

ATTENDU que, suite à la réception de nouveaux dossiers pour engagement et paiement, la MRC a constaté que plusieurs éléments de non-conformité demeuraient et que leur nombre et leur importance est préoccupant;

ATTENDU que l'article 29 du contrat ADM-11-2017 et l'article 2.15 du contrat ADM-11-2019 permettent à la MRC de résilier unilatéralement ces contrats si suite à un avis l'inspectrice demeure en défaut de fournir à la MRC les services de qualité auxquels elle est en droit de s'attendre;

ATTENDU que la lettre de la MRC du 12 février 2020 contenait un avis informant l'inspectrice de l'intention de la MRC de résilier les contrats si la conformité des nouveaux dossiers soumis à la MRC n'est pas à sa satisfaction ;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et

résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'appliquer les articles 29 du contrat ADM-11-2017 et 2.15 du contrat ADM-11-2019 et de résilier immédiatement cesdits contrats pour cause défaut.

Afin d'assurer la continuité des dossiers pour les bénéficiaires, il est de plus résolu de proposer à l'inspectrice une entente particulière pour lui permettre de finaliser les dossiers PRR0213 ; PRR0233 ; PRR0159 ; PRR0246 ; PRR0234 ; PRR0171 ; PRR0232 ; P-167086 ; P-1442125 ; P-167127 ; P-1597536 ; P-1597481 ; P-1442383; cette entente devra contenir des dispositions spécifiques pour assurer la conformité de ces dossiers ; le cas échéant, la directrice générale pourra signer cette entente pour et au nom de la MRC.

En raison des motifs de la résiliation, il est de plus résolu que l'inspectrice ne recevra aucune compensation pour les dossiers entamés, à l'exception des dossiers ci-dessus énumérés qu'elle mènera à terme, conformément aux modalités des programmes de la SHQ.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **SERVICE D'INGÉNIERIE**

### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE**

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

#### **Services aux municipalités :**

- 2020-FN-01 : Réfection chemin du Rang 4 Moreau à Ferme-Neuve (MAJ et envoi 25 février);
- 2020-FN-02/03 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (AVP);
- 2020-SALDI-01 : Réfection chemin Tour-du-Lac à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (MAJ et envoi 7 février);
- 2020-SALDI-02 : Réfection chemin Kiamika à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (P&D);
- 2020-KIA-01 : Réfection chemin de la Lièvre à Kiamika (MAJ et envoi 12 février);
- 2020-SAL-01 : Remplacement ponceau Tour-du-Lac et réfection chemins Sicotte, 7e Rang et du Lac à Sainte-Anne-du-Lac (Ponceau MAJ et envoi 7 février/Sicotte coordination et MAJ);
- 2020-CSP-01 : Réfection chemin Tour du Lac David Nord à Chute-St-Philippe (MAJ et envoi 11 février);
- 2020-NDL : Rencontre de travail avec la nouvelle directrice générale pour la programmation 2020 (18 février);
- 2020-NDL-01 : Réfection chemin du Ruisseau Serpent à Notre-Dame-du-Laus (MAJ et envoi 21 février);
- 2020-NOM-01 : Réfection chemin Chapleau, Sureaux, Tourterelles et Sapin à Nomingue (AO 19 février);
- 2020-MSM-01 : Réfection chemin Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (P&D phase 1);
- 2020-LDE-01 : Réfection chemin des Quatre Fourches à Lac-des-Écorces (envoi estimation 13 février);
- 2020-LDC-01 : Réfection chemin Léonard à Lac-du-Cerf (P&D et demande d'aide);

- 2020-MAC-01 : Réfection chemin de l'Aéroport à La Macaza (coordination MTQ);
- 2020-RR-01 : Construction de nouveaux terrains de tennis à Rivière-Rouge (conception, P&D).

**Parc linéaire :**

- Gare phase 2 :
  - Révision des documents d'appel d'offres;
  - Rencontre pour révision finale avec mandataires (6 février);
  - Lancement de l'appel d'offres (11 février au 18 mars);
  - Suivi architecte construction d'une Pergola (incendie Caboose);
  - Rencontre Maison Lyse-Beauchamp travaux d'ébénisterie et entretien paysager (17 février).
- Pont km 198 :
  - Révision rapport d'avant-projet final;
  - Dépôt et présentation de l'avant-projet final (CM 24 février);
  - Rapport final à Sentier Transcanadien;
  - Rencontre communication (9 mars).
- Pont Nominique :
  - Rencontre FCMQ (5 mars).

**PISRMM:**

- Coordination commentaires MTQ (reçus 18 février).

**Cours d'eau:**

- Aucun point.

**Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres:**

- Comité de gestion (10 février);
- Rencontre schéma d'aménagement chapitre transport (18 février);
- Conseil de la MRC (24 février);
- Déménagement bureau ingénieur;
- Demande emploi d'été Canada 2020;
- Comité de sélection directeur du service d'ingénierie (12 mars).

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

**Calendrier des rencontres**

- Suivi informatif projet Prime-Vert COBALI (5 fév.)
- FARR PRMHH (6 fév.)

- Comité de gestion (10 fév.)
- TCBL L'ARTERRE régional (11 fév.)
- PMU TNO avec MSP (13 fév.)
- Rencontre partage informations et démarches PRMHH (18 fév.)
- Forum communauté forestière (19 fév.)
- Formation RRAA CD + EM (21 fév.)
- Entrevue suivi projet Banque de terres acéricoles BP + EM (24 fév.)
- MELCC – Avancement de la révision de la LQE (25 fév.)
- MAMH – CAR amgt (26 fév.)
- PIACC : rencontre MRC partenaires
- MFFP – Politique faune (9 mars)
- Comité aviseur VHR (12 mars)

#### **SDRK**

- Comité de suivi interministériel (7 fév.)
- CA (25 fév.)

#### **PRPB**

- Consultation ciblée – plan de développement Montagne du Fort (27 fév.)
- CA (27 fév.)

#### **PRMD**

- CA (5 fév.)
- Rencontre – projet tour à feu vs VHR (11 fév.)

#### **Gestion (ententes et conventions)**

Baux de villégiature :

- Projet de règlement camping terres publiques
- Projet de règlement parcs régionaux

Cours d'eau

- Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation (en attente de retours de KIA, SALI)

TPI :

- Fin des travaux de récolte, inventaire après coupe et compilation des données du chantier Ferme Cerfika;
- Suivi du transport et du mesurage du bois des chantiers Lac Saint-Paul, Ferme Cerfika et Érablière du Nord;
- Facturation des bois des chantiers chablis Lac Pierre et chablis La Macaza;
- Mise à jour des données des chantiers 2019 pour la confection du RATE, shape, rapport après coupe;
- Finaliser les travaux pour l'achat du droit de passage donnant accès au bloc 068, près du lac du Poisson Blanc;
- Planification des travaux 2020, analyse cartographique, validation des accès, saisi et compilation des données d'inventaire;
- Prospection des blocs pour les inventaires acéricoles 2020.
- Projet Banque de terres acéricoles : rédaction du rapport d'étape pour le MAPAQ

#### **Aménagement du territoire**

- TIAM : Rapport de consultation en révision par DSAT
- SADR3 : Révision du chapitre 8 relatif à l'environnement, chapitre 10

- (relatif aux transports) entamé
- PRMHH : poursuite du travail cartographique, préparation du plan de travail à déposer au MELCC
- PIACC : dépôt projet et discussions MAMH – rencontre partenaires plan de travail

**TNO**

**PMU**

- Finalisation des secteurs regroupant les populations vulnérables, révision avec le MSP;

**SUMI**

- Ajout de points d'évacuation suivant une demande du MFFP (affiches à produire et à intégrer à la base de données)

**PDZA**

- Processus d'embauche pour la ressource
- Planification de travail pour mars : mise à jour des dossiers L'ARTERRE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15309-03-20

**DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Lac-du-Cerf contenue dans ses résolutions 078-02-2019, 036-01-2020, 347-10-2019, 058-02-2020 et 059-02-2020, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications à la réglementation d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15310-03-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMINGUE : RÈGLEMENT # 2018-423-1**

ATTENDU que la municipalité de Nomingue a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2018-423-1 modifiant son règlement numéro 2018-423 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2018-423-1 de la municipalité de Nomingue, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*



RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15311-03-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA  
VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 134-55**

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-55 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;  
ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-55 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15312-03-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN : RÈGLEMENT  
# 307**

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 307 modifiant son règlement numéro 305 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 307 de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15313-03-20

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 236-2020**

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 236-2020 modifiant son règlement numéro 43-2004 relatif aux permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 236-2020 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 237-2020**

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 237-2020 modifiant son règlement numéro 194-2016 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 237-2020 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenu d'une rencontre de travail du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 12 février à la MRC AL;
- Participation au forum des communautés forestières, le 19 février à Québec;
- Participation à la huitième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, le 24 février à la MRC des Laurentides;
- Participation à une rencontre d'information sur les TGIRT des Laurentides dans le cadre du projet suprarégional; le 26 février à la MRC AL;
- Préparation de la rencontre téléphonique du comité de suivi du PADF pour l'échéancier 2020-2021, le 19 mars;
- Préparation de la septième rencontre de la TGIRT conjointe (Nord et Sud), le 26 mars à Rivière-Rouge;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

\*\*\*\*\*

**NOMINATION AU SEIN DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (TGIRT)**

ATTENDU la résolution MRC-CC-11852-10-15 délégrant au comité administratif la responsabilité de nommer les membres aux Tables de gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT) Nord et Sud;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de nommer, pour siéger à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Nord, UA 064-71, M. Alain Auclair, à titre

de représentant du Groupe Crête, ainsi que Mme Marie-Claude Provost, à titre de représentante des sentiers non-motorisés et Mme Sabrina Pelletier, à titre de substitut des sentiers non-motorisés, et ce, pour un mandat devant expirer le 31 mars 2021.

Il est de plus résolu de nommer pour siéger à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) Sud, UA 064-52 et 061-51, M. Alain Auclair, à titre de représentant du Groupe Crête, et ce, pour un mandat devant expirer le 31 mars 2021.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15316-03-20

#### **REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - FÉVRIER 2020**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8348 à 8351, 8354 ainsi que 5356 à 8368 totalisant 44 361.27 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020.

Les chèques numéros 8352, 8353 et 8355 ont été annulés.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15317-03-20

#### **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSERVOIR KIAMIKA (SDRK) - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN MC CASKILL**

ATTENDU la demande d'aide financière de La Société de développement du réservoir Kiamika (SDRK) reçue le 17 février 2020;

ATTENDU que la demande vise un soutien financier de la MRC pour l'entretien estival du chemin Mc Caskill dans les limites du Parc régional du Réservoir Kiamika;

ATTENDU que la SDRK, via un protocole d'entente avec d'autres utilisateurs de ce chemin forestier (ZECS, Pourvoyeurs, détenteurs de baux), participe financièrement à un entretien minimal de cette route;

ATTENDU que le chemin Mc Caskill constitue un des principaux accès au Parc régional créé par la MRC et que son prolongement constitue également un lien important vers les territoires non organisés (TNO) de la MRC;

ATTENDU que la SDRK demande un soutien financier afin de supporter sa propre contribution à titre de partenaire du protocole, soit un montant approximatif de 3 000 \$ pour l'année 2020.

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité et résolu à l'unanimité de contribuer à la hauteur de 50 % de la facture assumée par la SDRK dans l'entretien estival du chemin Mc Caskill pour l'année 2020, jusqu'à un maximum de 1 500 \$. Le montant sera versé sur présentation des pièces justificatives requises et à partir du fonds TNO pour l'entretien de chemin multiresources.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15318-03-20

**AGRANDISSEMENT DU LETI RIVIÈRE GATINEAU**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'agrandissement du bail du lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) du secteur de la rivière Gatineau afin de régulariser l'emplacement à la demande du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);

ATTENDU que le LETI se situe sur le territoire public sous la juridiction du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et que le bail n° 601198 autorise la MRCAL à maintenir ces installations;

ATTENDU que le projet d'agrandissement du site nécessite l'agrandissement de la superficie du bail et qu'une demande à cet effet doit être déposée auprès du MERN;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt de la demande d'agrandissement du bail n° 601198 auprès du MERN et d'autoriser M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, ou à son défaut, Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du même service, à signer pour et au nom de la MRC tous les documents requis à ces fins.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DU PERSONNEL**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15319-03-20

**EMBAUCHE D'UN(E) CHARGÉ(E) DE PROJET | DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE, POSTE OCCASIONNEL, CLASSE IV**

ATTENDU la tenue du concours 20-AM-01 pour le poste de chargé(e) de projet | développement agroalimentaire, poste occasionnel à temps complet;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Nadia Brousseau afin de combler un poste occasionnel de chargée de projet | développement agroalimentaire, classe IV, à temps complet, pour une période de 24 mois, à compter du 30 mars 2020, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15320-03-20

**RATIFICATION D'EMBAUCHE DU CHARGÉ DE PROJET | INTERNET HAUTE VITESSE (IHV), CLASSE V, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET**

ATTENDU la tenue du concours 20-AD-01 pour le poste chargé de projet | Internet haute vitesse (IHV), poste occasionnel, classe V;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de Luc Diotte afin de combler un poste occasionnel de chargé de projet | Internet haute vitesse (IHV) classe V, temps complet, pour une période de 18 mois, soit du 10 février 2020 au 13 août 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**EMBAUCHE D'UNE STAGIAIRE AU SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Rosalie Boucher, à titre de stagiaire, pour une poste de technicienne en évaluation foncière, classe IIM\* (terrain), à raison de 35 heures par semaine, et ce, pour la période du 20 avril au 14 mai 2020, conformément à l'article 4.02.05 de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRCAL.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES**

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de mars et avril 2020.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable ne se manifeste.

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 35.

\*\*\*\*\*

---

Gilbert Pilote, préfet

---

Me Mylène Mayer, directrice générale  
et secrétaire-trésorière